

baronnie de Portneuf, avaient la jouissance gratuite d'un banc dans l'église du Cap-Santé. Ce privilège fut abrogé par une décision du Conseil de fabrique, en date du 12 octobre 1853, et l'ancien banc seigneurial fut ensuite mis en vente.

La seigneurie de Portneuf, qui vient d'être mentionnée, érigée en baronnie en 1681, était située sur le bord du Saint-Laurent; bornée à l'est, par "le Cap du Sud est", qui se trouve sur la rive ouest de la rivière Jacques-Cartier, et à l'ouest, par le "ruisseau de Laroche." (1)

Le premier concessionnaire de cette seigneurie a été le sieur de la Poterie, en 1647, mais les commencements de la colonisation de ce territoire remontent à l'année 1626. M. Pierre Robineau, membre de la Compagnie des Cent Associés, en a été l'un des premiers pionniers, et possédait un établissement assez considérable sur les bords de la rivière Portneuf lorsque cette seigneurie fut concédée. En juillet 1671, elle fut cédée à M. René Robineau, seigneur de Bécancourt et fils de M. Pierre Robineau, qui en fut le propriétaire jusqu'à 1723, époque à laquelle elle échut, par héritage, à M. de Croisille, marié à une sœur de M. René Robineau. Cette baronnie passa ensuite à M. Petit de l'Angloiserie, conseiller et trésorier du roi, puis à un M. Lambert Dumont, marié à une demoiselle Petit de l'Angloiserie. Enfin, en 1744, M. Dumont la céda aux Dames Ursulines de Québec, pour dot d'une belle sœur, religieuse de cette communauté, sous le nom de sœur S. Stanislas, à la seule condition de payer une pension à sa belle sœur, et une rente vingère à une demoiselle Robineau.

(à suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Gilbert, le 31; au couvent de la Ste-Famille, le 1 février; à St-Pacôme le 3; au couvent de St-Georges, le 4.

Ce ruisseau doit couler tout près de l'endroit où commençait la seigneurie de d'Eschambeault. Il se trouve aujourd'hui dans la paroisse de Portneuf, tandis qu'à cette époque il était en quelque sorte la ligne de démarcation entre Deschambeault et le Cap-Santé.